



Fondée en 1910

Farac info

Lettre d'information de la Farac (Fédération d'associations d'anciens combattants, d'amicales régimentaires et d'associations à caractère patriotique de Lyon et de sa région).

INCOMPRÉHENSION

Certains décisions prises dans le cadre du deuxième confinement font débat, c'est le moins que l'on puisse affirmer. Le 28 novembre dernier, les rues de Paris, de Lyon, de Rennes, de Nantes, de Toulouse, de Marseille et de bien d'autres villes, ont manifesté au mépris des règles sanitaires à 135 euros l'infraction. Si nous comprenons l'étendue des difficultés de gouverner face à cette pandémie sans égale depuis un siècle, la conduite de certaines situations trouble notre logique cartésienne et notre esprit républicain.

Que dire des hyper et supermarchés qui fourmillent de clients à distanciation élastique ?

Que dire de la fréquentation du métro, bondé comme aux plus belles heures de 2019 ?

Que dire des libraires qui avaient été contraints de baisser le rideau pendant que les cavistes et les chocolatiers régalaient les épicuriens ?

Que dire des lieux de culte, à la capacité d'accueil limitée à 30 personnes, alors qu'aucune autre activité autorisée n'est soumise à une telle limitation indépendamment de la superficie des locaux ? En dernière minute, le bon sens a triomphé ...

Que dire enfin aux anciens combattants d'Afrique du Nord, disciplinés, comme ils l'avaient été il y a 60 ans, tenus de s'abstenir de participer à la cérémonie du 5 décembre en hommage aux 405 morts pour la France du département du Rhône, alors que le Mémorial, érigé dans le parc de Bron-Parilly, est accessible à tous les marcheurs (*Attestation de déplacement dérogatoire, point 6*) ?

L'incompréhension qui se dégage de ces mesures est à l'origine d'une atmosphère anxieuse, propice à tous les interdits. Le contraire du but recherché. Qu'en sera-t-il des fêtes de fin d'année ? L'espoir fait vivre dit-on. Alors, espérons, à défaut de certitudes.

André Mudler

La vie des associations

Les associations sont entrées, pour la plupart, en état d'hibernation, les assemblées générales, les conseils d'administration, les conférences, sont reportées aux calendes grecques.

Je rappelle, pour rassurer les présidents d'association, que l'obligation de tenir une assemblée générale dans un délai de 6 mois après la clôture d'un exercice, ne concerne que les sociétés commerciales. Les associations doivent se conformer à leurs statuts. Si ce délai de 6 mois n'est pas indiqué, il n'y a pas de caractère obligatoire à organiser une assemblée dans ce laps de temps.

Pour ce qui concerne la Farac, dont l'assemblée générale a lieu chaque année fin janvier, nous aurons toute l'année 2021 pour la tenir. Nous aviserons donc en fonction des conditions sanitaires qui seront annoncées à mi-janvier.

Les assemblées peuvent se tenir par des moyens dématérialisés, s'appuyant sur des logiciels de visio-conférences bien connus maintenant comme Skype, Zoom, Google Meet, et bien d'autres.

Des formules, plus artisanales mais tout aussi efficaces, basées sur la correspondance papier, sont également valables. Bref, *Yes we can* pour reprendre une formule d'outre Atlantique...

Evénements de novembre

- **10 novembre** : le concert du gouverneur militaire de Lyon, qui s'est tenu à huis clos, situation sanitaire oblige, a été retransmis en direct sur les réseaux sociaux, dont 5 000 suiveurs (*followers*) sur YouTube. Organisé depuis plusieurs années, ce concert caritatif a pour but de récolter

des dons pour venir en aide aux soldats blessés et aux familles des soldats morts en opération.

- **11 Novembre** : une cérémonie, limitée aux seules autorités et à un unique porte-drapeau, s'est tenue à l'île du Souvenir.
- **À l'initiative de la ville de Lyon**, plusieurs associations à caractère patriotique ont été invitées à s'exprimer sur le 11 Novembre à travers le site Twitter de la ville. La Farac y a participé, au même titre que le Souvenir Français, l'union départementale des anciens combattants français musulmans et leurs enfants, le comité départemental de liaison des associations d'anciens combattants, l'association des rescapés de Montluc et la Fédération nationale des anciens des missions extérieures. Le temps de parole qui m'a été accordé, 2'21 s, était trop court pour développer le thème du jour, mais ce fut une expérience intéressante, à renouveler.

Des nouvelles des uns et des autres

- **Raymond Blachère**, président d'honneur des porte-drapeaux, souffrant d'un cancer du poumon, est actuellement au centre de convalescence du Val Rosay, à Saint-Didier-au-Mont-d'Or, après avoir passé de durs moments au centre Léon Bérard.
- **Pierre Léger** a quitté Médipole pour le domicile de sa fille à Meyzieu, avec la perspective de courts séjours en milieu hospitalier.
- **L'association des membres de la Légion d'honneur** décorés au péril de leur vie (DPLV) tiendra son assemblée générale courant décembre, sous une forme épistolaire originale, adaptée aux circonstances.

Nécrologie

Jacques NARDIN / 1937 - 2020

Nous étions loin d'imaginer de ne plus revoir Jacques Nardin. Il était, certes, hospitalisé, mais pour des raisons qui n'avaient rien à voir avec son décès. Je lui avais rendu visite encore tout récemment à la clinique Korian les Lilas bleus. Rien ne laissait présager une telle issue. Une embolie pulmonaire l'a emporté en 48 heures. La mort l'a donc frappé brutalement alors qu'il espérait avec beaucoup de courage triompher du mal qui le frappait depuis de nombreux mois. Un drame pour sa compagne Christiane, pour ses trois filles bien sûr, son frère et toute sa famille, mais aussi une grande perte pour le monde combattant, et pour la Farac en particulier qui a perdu son secrétaire général.



Jacques Nardin le 5 décembre 2016 au Mémorial de Bron-Parilly



Novembre 1958 : Jacques Nardin, comme la plupart des hommes de sa génération, est appelé à faire son service militaire. Renonçant à son sursis, il est incorporé dans l'Arme du Train en Allemagne, plus précisément au CIT 163 à Horb en Forêt noire. Puis il rejoint l'Ecole d'application du Train à Tours. Sorti avec le grade d'aspirant, il se porte volontaire pour une affectation aux Affaires algériennes. En octobre 1959, il est muté à la section administrative spécialisée (SAS) d'Aziz, à 180 km au sud-ouest d'Alger, en tant qu'adjoint au lieutenant d'active, chef de SAS. Il va donner, pendant 19 mois, la pleine mesure de son attachement à la population rurale de la SAS, tout en veillant à sa sécurité à l'aide d'un Maghzen de 30 moghaznis et d'une Harka de 40 harkis.

Missions de guerre avec des patrouilles à cheval dans l'immensité du secteur, embuscades de nuit, fouille de gourbis, mais aussi missions propres à l'officier SAS qu'il était : mise en place de groupes d'auto-défense, construction d'écoles, gestion des communes, escorte de l'assistance médicale, entretien des pistes, captage de sources, organisation d'un centre de regroupement

dans le cadre de l'opération « *Mille villages* » du plan de Constantine, etc...

Démobilisé, Jacques Nardin n'a jamais totalement quitté l'Algérie, très amer d'avoir vu s'effondrer tout le travail accompli, l'abandon et le massacre des suppléants et leurs familles. Très vite il œuvre au sein de l'association des anciens des SAS dont le but était d'accueillir ceux qui avaient réussi à échapper aux couteaux des égorgeurs. C'est ainsi que 18 mois après son retour en métropole, il retrouve certains Moghaznis et Harkis de la SAS d'Aziz au camp de Saint-Maurice-l'Ardoise !

Plus tard, il s'engage aux côtés du capitaine Rabah Kheliff, président fondateur de l'union nationale des anciens combattants français musulmans. Acteur bénévole d'une action sociale remarquable, il aide à la constitution et à la résolution de dizaines de dossiers d'indemnisation de familles de Harkis. Présent aux cérémonies et rencontres patriotiques de l'association, il était infatigable.

Très disponible, il avait aussi le sens du devoir et ne comptait pas le nombre de kilomètres parcourus. Membre actif dans de nombreuses associations, il était président de l'association nationale des anciens des SAS, membre de la Farac (*vice-président délégué, puis secrétaire général depuis 2016*), secrétaire de l'union nationale et départementale des anciens combattants français musulmans et leurs enfants, administrateur de l'ONAC-VG du Rhône, co-animateur de l'association du mémorial départemental AFN de Bron-Parilly (*dissoute en 2019*), membre de l'association des membres de la Légion d'honneur décorés au péril de leur vie (DPLV), membre du bureau de l'Union nationale des combattants (UNC) d'Ecully, membre du cercle algérieniste de Lyon.

Bref, il était au cœur de la cause des Harkis.

Sur le plan professionnel, diplômé de l'École nationale des sciences géographiques de l'État, Jacques Nardin a exercé son métier de géomètre à Paris, à Nevers, en Mauritanie avant de rejoindre de grosses entreprises du BTP comme SOCEA, Bouygues et, enfin, les Chantiers modernes (*une filiale de Vinci*) en région lyonnaise.

Chevalier de la Légion d'honneur depuis 2012, il était titulaire de la croix de la Valeur militaire décernée en avril 1960.

À sa compagne Christiane, à ses trois filles, à son frère Yves, ainsi qu'à toute sa famille dans la peine, la Farac a présenté ses condoléances attristées lors de ses obsèques le 26 novembre à Ecully.

André Mudler

Texte rédigé à partir d'un récit de Jacques Nardin intitulé « Les SAS renforcées » et de divers documents aimablement transmis par Yves Nardin, le lieutenant-colonel (er) Jean Beaudouin (ancien chef de la SAS renforcée d'Aziz et supérieur hiérarchique de Jacques Nardin), Fatma Kefif (UNACFME), Jean Laroche (AMLH/DPLV) et Philibert Perret (Cercle algérieniste de Lyon).

Jean BOURGEAY / 1934 - 2020



Président de la section de Saint-Genis-Laval de l'association du Rhône des Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc (ADR-CATM) depuis 2010, Jean Bourgeay est décédé le 17 novembre dernier alors qu'il allait fêter ses 86 ans le 26 novembre.

Il a effectué son service militaire (27 mois) au 92^e régiment d'infanterie, en Algérie et en Tunisie.

Titulaire de la croix du Combattant, il a été le président fondateur de la section UNC-AFN de Miribel en 1994.

Ingénieur en mécanique à la retraite, il faisait partie des personnalités de Saint-Genis-Laval.

La Farac adresse à sa famille et à l'association ADR-CATM de Saint-Genis-Laval ses plus sincères condoléances.

D'autres personnalités nous ont quitté en ce mois de novembre...

Daniel CORDIER / 1920 - 2020

Avant-dernier Compagnon de la Libération, secrétaire de Jean Moulin, décédé à l'âge de 100 ans. Il a rejoint l'Angleterre dès le 24 juin 1940 et s'engage aussitôt dans les Forces Françaises Libres. Membre du mythique BCRA, il est parachuté à Montluçon le 25 juillet 1942. Destiné à être le radio de Georges Bidault, il est choisi par Jean Moulin pour devenir son secrétaire. Première rencontre avec REX (*Jean Moulin*) sur les pentes de la Croix-Rousse, à Lyon le 30 juillet 1942.

Auteur de deux ouvrages sur Jean Moulin et d'« *Alias Caracalla* », récit de plus de 900 pages publié chez Gallimard en 2009, relatant trois années (1940 - 1943) de Résistance.

RENÉ BILLOTET / 1925 - 2020

Dernier survivant du groupe de bombardement « *Lorraine* » au sein des forces aériennes de la France Libre, décédé à l'âge de 95 ans.

Ancien sergent-chef de l'armée de l'Air, mécanicien navigant, il a servi au Maroc, en Tunisie, en Indochine, à Djibouti et au ministère de l'Air à Paris. A la retraite en 1963, réserviste, puis à titre bénévole, il a passé plus de 60 années à servir l'armée de l'Air, ayant à cœur de perpétuer le souvenir de ses anciens camarades français et britanniques.

Porte-drapeau de l'association des sous-officiers de l'armée de l'Air, il était Médaillé militaire, chevalier de l'ordre national du Mérite, titulaire de la croix du Combattant volontaire de la Résistance et de 1939-1945.